



**Lignes directrices de l'économie**

**→ Pour une nouvelle**

**politique suisse de la santé**

# Sommaire

## L'essentiel en bref

02 Renforcer le système de la santé pour relever les défis de demain

## Introduction

05 Un domaine politique dans lequel des mesures s'imposent

## Diagnostic

06 Développements et défis dans le système de santé suisse

## Fondements

10 Eléments centraux d'un système de santé efficace

## Positions

13 Recommandations d'économiesuisse pour la politique suisse de la santé

## Remarques finales

17 Plus de liberté pour des résultats meilleurs

20 Bibliographie

# Nous défendons ces facteurs de succès:



## UNE ÉCONOMIE DE MARCHÉ PERFORMANTE

La concurrence fonctionne en Suisse: les bonnes idées peuvent s'imposer. L'offre de biens et services est hors pair en comparaison mondiale. Afin de garantir le bon fonctionnement de notre économie de marché, on vérifie constamment qui, de l'État ou du secteur privé, doit fournir quelles prestations. Chaque fois que cela est possible, l'État doit, c'est important, encourager la concurrence, également hors de nos frontières. Le cloisonnement et le protectionnisme ne sont pas des recettes pour une place économique prospère et compétitive à l'échelle internationale.



## LA LIBERTÉ D'ENTREPRENDRE

L'essor économique de la Suisse repose sur l'esprit d'entreprise. Les bonnes idées ont besoin d'espace pour se développer. L'État ne doit donc toucher à la libre concurrence que s'il en va de la liberté économique et du droit de propriété. Un cadre étatique ne s'impose que là où il y a une défaillance du marché. Dans ce cas également, les éventuelles réglementations doivent être aussi sveltes et pragmatiques que possible. Leur application doit être peu bureaucratique et favorable aux entreprises. Des restrictions inutiles ou excessives sont un poison pour la prospérité de la Suisse.

Les neuf facteurs de succès sont accessibles sous [www.economiesuisse.ch/facteurs-de-succes](http://www.economiesuisse.ch/facteurs-de-succes)

## RESPONSABLE DE PROJETS



### FRIDOLIN MARTY

est responsable de la politique de la santé chez economiesuisse et préside le groupe de travail sur la santé.

[fridolin.marty@eonomiesuisse.ch](mailto:fridolin.marty@eonomiesuisse.ch)

## ACCOMPAGNEMENT DU RAPPORT SUR LA SANTÉ

Nous remercions les membres du groupe de travail sur la santé d'eonomiesuisse de leur collaboration.

- Dominik Banny, JT Japan Tobacco International AG
- Jean-Christophe Britt, Novartis International SA
- Michaela Chvojka, hotelleriesuisse
- Jérôme Cosandey, Avenir Suisse
- Gregor Emch, Accenture SA
- Judith Fischer, vips Association des entreprises pharmaceutiques en Suisse
- Marc-André Giger, PricewaterhouseCoopers SA
- Jürg Granwehr, scienceindustries
- Bruno Henggi, Interpharma
- Walter P. Hölzle, vips Association des entreprises pharmaceutiques en Suisse
- Andreas Knöpfli, SWICO
- Christoph Krammer, Accenture SA
- Marcel Kreber, Association suisse des sources d'eaux minérales et des producteurs de soft drinks
- Urs Martin, Hirslanden SA
- Thomas Meyer, Swiss Cigarette
- Stephan Mumenthaler, Novartis International SA
- Markus Nufer, Nufer Consulting AG
- Heinz Roth, Association Suisse d'Assurances ASA
- Heiner Sandmeier, Interpharma
- Stefano Santinelli, Swisscom SA
- Felix Schneuwly, comparis.ch SA
- Guido Schommer, Cliniques privées suisses
- Armin Schrick, Smith & Nephew Suisse SA
- Marija Sommer, Philip Morris S.A.
- Fabian Stadler, FASMED Fédération des associations suisses du commerce et de l'industrie de la technologie médicale
- Ann-Karin Wicki, Association Suisse d'Assurances ASA
- André Zemp, KPMG SA

# → Le système de santé de demain est libéral, innovant et abordable

LA SANTÉ NE CESSE DE GAGNER EN IMPORTANCE, DU POINT DE VUE SOCIAL MAIS ÉGALEMENT SOUS L'ANGLE ÉCONOMIQUE. IL EST GRAND TEMPS D'ACCROÎTRE LA TRANSPARENCE ET LA CONCURRENCE SUR CET IMPORTANT MARCHÉ.

→ Chère lectrice, cher lecteur,

La santé constitue un aspect central de la qualité de vie – aux côtés de la prospérité, de la sécurité et d'un environnement préservé – et revêt une grande importance dans notre société. La prévention, les possibilités de traitement et l'offre de soins présentent une diversité sans précédent. Très dynamique, le marché suisse de la santé voit son poids économique augmenter rapidement. Nous arriverons bientôt à une proportion d'une personne sur sept travaillant dans le domaine de la santé ou dans celui des assurances sociales.

Les problèmes structurels de ce secteur deviennent cependant plus flagrants avec son expansion. La majorité des prestations sont fournies dans le cadre de l'assurance obligatoire des soins. Cela fait des années que les coûts des soins médicaux croissent plus vite que le produit intérieur brut (PIB) et, depuis un certain temps, les primes d'assurance maladie représentent un poids pour nombre d'assurés. Dans les budgets de l'État, les dépenses toujours plus lourdes en faveur de la santé imposent des mesures d'économie douloureuses dans d'autres domaines. Le fait que l'État entrave l'émergence d'une concurrence axée sur les prestations par ses interventions massives à tous les niveaux n'améliore pas la situation. On est loin d'une séparation claire des fonctions entre la réglementation, la surveillance et la fourniture de prestations. On déplore une



*Monika Rühl*  
**MONIKA RÜHL**  
 Présidente de la direction



*Rudolf Minsch*  
**RUDOLF MINSCH**  
 Chef économiste

transparence insuffisante en ce qui concerne la qualité des prestations fournies, et la pénurie de main-d'œuvre spécialisée est en train de devenir un problème sérieux. Tout cela montre bien qu'une réforme du système de santé suisse est nécessaire, une tâche à laquelle il vaut mieux s'atteler aujourd'hui que demain.

Les idées ne manquent pas. Mais que faut-il penser des différents projets ? En 2011, economiesuisse avait défini cinq critères, à l'aune desquels il est possible d'évaluer tous les projets du point de vue de l'économie. Ces critères sont toujours valables. Cependant, de nouvelles réformes ont été lancées et d'autres ont disparu de l'agenda. Forts de ce constat, nous rééditons nos lignes directrices sur la politique de la santé après les avoir actualisées. L'objectif est inchangé : tendre à un système de santé libéral et innovant, dont les prestations sont de qualité et à la portée de toutes les bourses.

## → Renforcer le système de la santé pour relever les défis de demain

Le secteur suisse de la santé se développe rapidement. C'est la branche qui compte désormais le plus grand nombre de travailleurs.

### Une branche qui connaît une forte croissance

Dans l'ensemble, le secteur de la santé suisse fonctionne bien et tant les individus que la société et l'économie en bénéficient. Grâce à l'assurance obligatoire des soins, chaque citoyen peut, en cas de besoin, accéder à des prestations de qualité. Depuis des années, le secteur de la santé affiche une croissance supérieure à celle de l'économie en général et occupe aujourd'hui le plus grand nombre d'employés, toutes branches confondues.

Les avancées médicales et techniques ont sensiblement amélioré la qualité et l'espérance de vie en Suisse. Cependant, l'évolution des coûts de la santé inquiète non seulement les assurés et les contribuables, mais aussi les milieux économiques. Une charge grandissante pèse sur les assurances sociales en raison d'incitations inopportunes et d'un manque d'efficacité du système de santé suisse. Par ailleurs, la part des prestations de santé à financement public croît depuis longtemps plus vite que la part privée.

### Un financement durable est indispensable

Un secteur de la santé efficace et pérenne revêt un intérêt capital du point de vue de la qualité de vie et de la prospérité, mais c'est aussi un facteur d'attractivité important pour la place économique suisse. L'économie s'engage donc en faveur d'un régime de santé libéral. Dans la mesure du possible, les prestations de santé et leur couverture financière doivent être fournies par des intervenants privés, dans un contexte de concurrence. Les pouvoirs publics doivent se contenter de mettre en place un cadre approprié, sans devenir eux-mêmes des fournisseurs de prestations. La qualité et la stabilité du secteur de la santé dépendent avant tout d'un financement durable.

Afin de renforcer le secteur suisse de la santé, l'économie a formulé cinq recommandations clés.

Dans ces circonstances, l'économie formule cinq recommandations qui permettront de renforcer notre système de santé et de répondre aux défis à venir dans ce secteur :

→ **Conditions-cadre libérales pour le secteur de la santé**  
L'État ne saurait être à la fois régulateur et acteur. Il doit se limiter à fixer des conditions générales. La fourniture des prestations de santé doit être laissée à des acteurs privés.

→ **Transparence et concurrence réglementée pour une qualité accrue du système de santé**  
Dans l'intérêt des patients, il importe de renforcer les éléments de concurrence dans le système de santé, ce qui passe impérativement par une transparence accrue.

→ **Accès à des méthodes thérapeutiques de qualité et novatrices**  
Le système de santé doit offrir à chacun la garantie de pouvoir accéder à des traitements novateurs.

→ **Information et responsabilité individuelle pour une solidarité renforcée**  
La responsabilité individuelle doit être renforcée afin que chacun évite les risques pour sa santé et utilise à bon escient les ressources à sa disposition.

→ **Financement durable indispensable pour un système de santé stable et efficace**  
La part des prestations de santé financée solidairement ne doit pas croître davantage que la part privée.

« Planifier, c'est  
remplacer le hasard  
par l'erreur. »

**ALBERT EINSTEIN (1879–1955)**

Lauréat du prix Nobel de physique



## → Un domaine politique dans lequel des mesures s'imposent

### Selon economiesuisse, des mesures s'imposent dans la politique de la santé

La croissance dynamique de la branche ne doit pas être entravée.

Le secteur de la santé alimente l'un des premiers marchés de croissance au monde. En Suisse, cette croissance dynamique ne doit pas être freinée, mais au contraire encouragée. Le chiffre d'affaires global de ce secteur, toutes branches confondues, s'élève actuellement à quelque 70 milliards de francs par an au niveau national. Les branches de la santé actives à l'échelle internationale réalisent chaque année près de 80 milliards de francs sur les exportations.

La hausse des coûts inquiète les assurés et les contribuables, mais aussi l'économie : elle doit être maîtrisée.

L'évolution à long terme des coûts de la santé en Suisse inquiète cependant les assurés et les contribuables, tout comme les milieux économiques. L'augmentation des coûts doit être maîtrisée pour des raisons économiques évidentes. Mais les progrès médicaux et techniques ainsi que le vieillissement de la population offrent en même temps de grandes chances de croissance au secteur de la santé : dans l'intérêt des patients, de la création de valeur et de l'emploi, il est important de les exploiter pleinement.

Les présentes lignes directrices exposent les principaux atouts du système et ce qui doit être concrètement revu pour augmenter ou tout au moins maintenir son efficacité. La première partie traite des défis et développements actuels, tandis que la deuxième partie présente les éléments centraux d'un système de santé efficace. C'est ensuite sur cette base que sont formulées – dans la troisième partie – des recommandations concrètes à l'égard de la politique de la santé.

## → Développements et défis dans le système de santé suisse

LA SANTÉ EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUE TRÈS IMPORTANT. L'INFLUENCE DE L'ÉTAT DANS CE DOMAINE NE CESSE DE CROÎTRE ET DES INCITATIONS INOCCASIONNELLES ENTRAÎNENT SON EFFICACITÉ.

---

### Une importance croissante

Un système de santé performant est essentiel pour la Suisse.

La santé remplit une double fonction. Pour les individus, elle représente un bien précieux et convoité. Elle constitue aussi une condition indispensable pour recevoir un revenu sur le marché du travail et contribue à ce titre à la productivité de notre économie. À cela s'ajoute que, dans un État social, tous les citoyens devraient pouvoir accéder aux prestations médicales dont ils ont besoin, indépendamment de leur capacité économique.

La demande de prestations de santé croît parallèlement à la prospérité. Durant les vingt dernières années, le marché de la santé a affiché une croissance moyenne de 3,7% par an, contre 2,5% seulement pour l'économie dans son ensemble. Les chiffres de l'emploi reflètent eux aussi le potentiel économique de la santé : en 2014, le nombre de personnes employées dans le domaine de la santé et du social s'élevait à 576 900, soit presque 14% de la main-d'œuvre totale. Avec le vieillissement démographique, la demande de prestations de santé va inévitablement s'accroître.

### La branche de Suisse qui exporte le plus

L'industrie pharmaceutique à elle seule génère quelque 71 milliards de francs avec ses exportations.

Dans ce contexte, l'exportation de produits industriels de santé revêt une importance particulière. Ainsi, la part de l'industrie pharmaceutique et chimique à l'ensemble des exportations de la Suisse n'a cessé d'augmenter au cours des dix dernières années. Avec près de 71 milliards de francs et 25% des exportations, l'industrie pharmaceutique est la première branche exportatrice suisse, suivie de l'industrie de la technique médicale (Med-Tech), qui réalise chaque année un chiffre d'affaires de plus de 20 milliards de francs et fabrique 60% de ses produits pour l'exportation.

Dans le secteur des services de santé, qui reste fortement axé sur le marché intérieur, les perspectives de croissance sont liées aux patients étrangers, dont un plus grand nombre pourrait être soigné en Suisse. Il convient de mieux tirer parti de ce potentiel.

## Le progrès technique et médical améliore la qualité de vie

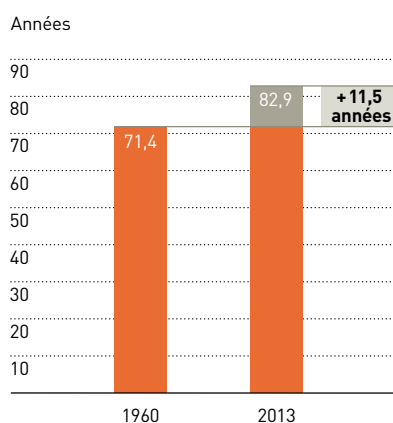
Ces vingt dernières années, la part des personnes âgées à la santé défaillante a pu être réduite de plus de 37%.

Jusqu'ici, le secteur suisse de la santé s'est montré performant. De nombreuses personnes ont vu leurs chances de guérison et leur qualité de vie s'améliorer grâce aux avancées techniques et médicales de ces dernières décennies. À titre d'exemple, la mortalité infantile a reculé, tandis que le taux de survie s'est sensiblement élevé parmi les personnes atteintes de différents types de cancer, comme le cancer du sein, le cancer de la prostate ou la leucémie. Depuis 1960, l'espérance de vie a gagné onze ans et la part des personnes âgées à la santé défaillante a baissé de plus de 37% en vingt ans.

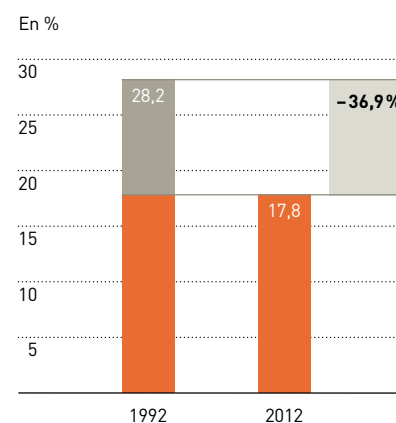
### Évolution de l'espérance de vie en Suisse<sup>1</sup>

Au cours des dernières décennies, la santé de la population suisse s'est sensiblement améliorée.

Espérance de vie à la naissance



Pourcentage des personnes entre 65 et 74 ans à la santé défaillante



### Les frais de santé continuent d'augmenter

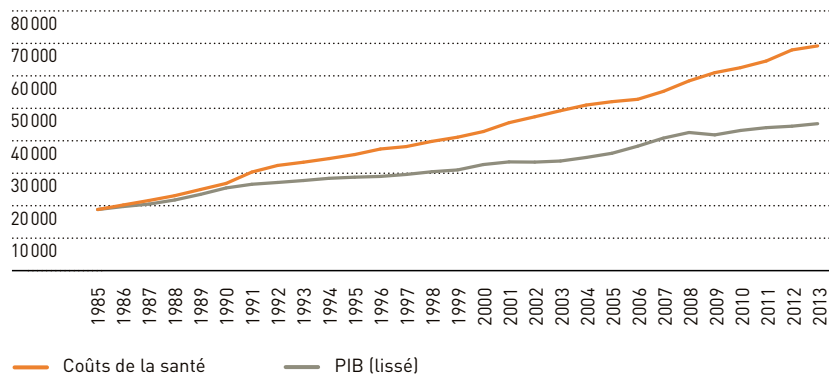
Corollaire de l'amélioration constante des possibilités médicales, les dépenses pour les prestations de santé augmentent plus vite que le produit intérieur brut (PIB). La part du PIB échéant à ces dépenses est ainsi passée de 4,9% en 1960 à 10,9% en 2013.

→ <sup>1</sup>OCDE (2015), OFS (2014)

### Évolution des coûts de la santé par rapport au produit intérieur brut<sup>2</sup>

Les coûts de la santé augmentent plus vite que la capacité économique de la Suisse mesurée en termes de produit intérieur brut (PIB).

En millions de CHF



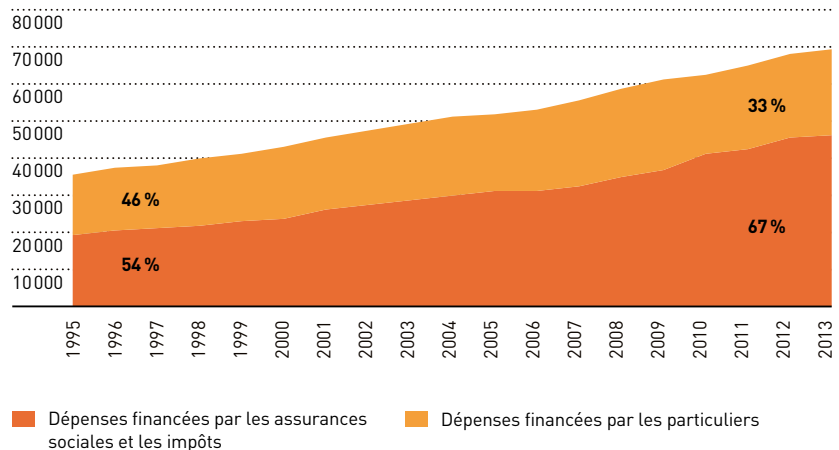
Il est probable que le mouvement à la hausse des coûts de la santé se poursuivra. Divers facteurs y contribuent : l'évolution démographique, la mutation des structures sociales, l'augmentation de la demande de prestations de santé liée à une prospérité accrue, la part importante des soins pris en charge par l'assurance obligatoire et les progrès technologiques.

### Le financement privé recule

Entre 1985 et 2013, les prélèvements obligatoires destinés au financement du système de santé, composés des impôts et des assurances sociales, ont augmenté de 5,9% en moyenne, contre seulement 3,2% pour le financement privé. En conséquence, la quote-part effective de l'État (y compris les prélèvements pour l'assurance obligatoire des soins<sup>3</sup> et les autres assurances sociales) a augmenté. En 2013, son niveau affichait 13 points de pourcentage de plus que lors de l'introduction de la LAMal. L'étoffement du catalogue de prestations de l'assurance de base a notamment fait progresser la part des assurances sociales et des impôts au marché de la santé de 50% en 1985 à 67% en 2013.

### Ventilation du financement des coûts de la santé<sup>4</sup>

La part des coûts financés par les pouvoirs publics ne cesse d'augmenter.



→ <sup>2</sup> Office fédéral de la statistique (OFS)

→ <sup>3</sup> La prime de l'assurance obligatoire des soins doit être considérée comme un impôt. Certains États l'intègrent à juste titre à la quote-part de l'État.

→ <sup>4</sup> Office fédéral de la statistique (OFS)

L'effort financier relatif aux prestations de santé sollicitées est donc de plus en plus consenti par des tiers et le choix des patients se fonde dans une mesure croissante sur les prestations, au détriment du critère du rapport prix-prestation. Il s'ensuit une allocation inadéquate des ressources ainsi qu'un contrôle insuffisant des coûts et de la qualité. Dans un tel contexte, il est crucial que les conditions-cadre du système soient assorties d'un régime d'incitations efficaces.

### L'efficacité reste modérée en raison d'incitations inopportunes

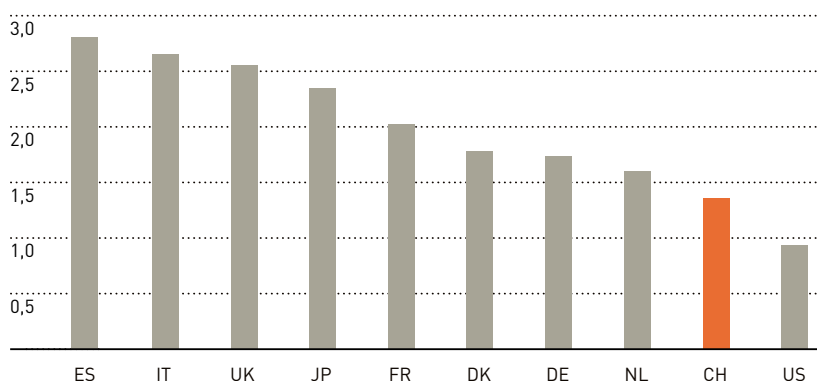
La Suisse dépense 8556 francs par personne et par an pour la santé et la prévention. Seuls les États-Unis et la Norvège investissent davantage.

Au vu de l'évolution des coûts, il est particulièrement important que la Suisse instaure un système de santé des plus efficace. En comparaison internationale, le montant de 8556 francs par personne et par an investi dans la santé et la prévention (OFS, 2013) place la Suisse juste derrière les États-Unis et la Norvège en termes de coûts. Malgré l'importance des dépenses, le système de santé helvétique n'obtient pas, dans de nombreux domaines, des résultats meilleurs que des pays qui investissent moins dans leur système de santé.

La figure ci-dessous compare l'efficacité des systèmes de santé. Elle présente le rapport entre l'espérance de vie et les dépenses de santé corrigées du pouvoir d'achat. Plus le résultat est élevé, plus le pays concerné est à même de générer à bon marché une année de vie en bonne santé. Cette approche relègue la Suisse en queue de classement.

#### Effizienz du système de santé en fonction des dépenses et de l'espérance de vie<sup>5</sup>

L'efficacité d'un système de santé peut être chiffrée avec le rapport entre HALE<sup>6</sup> et les dépenses de santé en USD par habitant, corrigées du pouvoir d'achat.



La productivité modérée du système de santé helvétique est révélatrice du manque d'efficacité de la réglementation et d'incitations inopportunes. En raison de la petite taille du pays, le domaine stationnaire, en particulier, présente une importante surcapacité et une productivité faible. Enfin, le fait que les patients ne doivent faire face aux conséquences de leur comportement en termes de coûts que dans une moindre mesure entraîne une consommation excessive de prestations. Ces incitations inopportunes doivent être atténuées par un renforcement de la responsabilité individuelle.

→ <sup>5</sup> OCDE Health Data 2014

→ <sup>6</sup> HALE est l'acronyme du terme « Healthy life expectancy » et désigne le nombre moyen d'années de vie en bonne santé pour les habitants d'un pays. Il s'agit de l'espérance de vie corrigée sur la base de critères qualitatifs.

## → Éléments centraux d'un système de santé efficace

SUR UN MARCHÉ CONCURRENTIEL, DES SOINS DE QUALITÉ ÉLEVÉE SONT RENTABLES POUR LES FOURNISSEURS DE PRESTATIONS COMME POUR LES PATIENTS ET LA COLLECTIVITÉ

---

### Un état des lieux comme point de départ

Une conscience plus développée de la santé permettrait d'éviter une grande part des dépenses de santé.

L'évolution observée dans le domaine de la santé oblige l'économie suisse à s'investir dans le débat actuel autour de la politique de la santé. Dans cette partie, nous présentons les éléments centraux d'un système de santé efficace, sur lesquels se fonde la position d'économie suisse à l'égard de la politique suisse de la santé.

### → Une prévention efficace pour éviter les cas de maladie qui peuvent l'être.

Une prévention efficace (préventions primaire<sup>7</sup>, secondaire<sup>8</sup> et tertiaire<sup>9</sup>) et la promotion de la santé ont des effets positifs sur l'ensemble de l'économie. Les investissements effectués dans ces domaines permettent d'éviter ou de retarder les cas de maladie et les situations nécessitant des soins. Cela vaut particulièrement pour les maladies chroniques évolutives qui entraînent des coûts considérables. Des programmes de prévention modérés et spécifiques à des groupes cible doivent impérativement s'accompagner de mesures invitant à la responsabilité individuelle et à un comportement favorable à la santé. Des études scientifiques<sup>10</sup> confirment qu'une conscience plus développée de la santé et l'approche individuelle qui en découle permettraient d'éviter une grande part des dépenses de santé.

### → La qualité, à la fois économique et décisive pour le patient

Pour des raisons évidentes, la qualité des soins est essentielle pour le patient : moins d'erreurs et de traitements à répétition entraînent moins

- 
- <sup>7</sup> Mesures visant à empêcher l'apparition de la maladie ou du problème de santé en évitant les facteurs de risque et en renforçant les facteurs de protection (campagne contre le SIDA, vaccins innovants, par exemple).
  - <sup>8</sup> Mesures de détection et d'intervention précoces auprès de personnes et de groupes présentant des facteurs de risque connus pour des maladies. La prévention secondaire tente, grâce au diagnostic et au traitement précoces, de stopper le processus pathologique aussitôt après son déclenchement.
  - <sup>9</sup> Mesures destinées à éviter une détérioration supplémentaire de l'état de santé en lien avec une maladie donnée. L'objectif est d'éviter ou de limiter les conséquences d'une maladie manifeste (rééducation après une crise cardiaque, par exemple).
  - <sup>10</sup> Puska P. (2002). Successful prevention of non-communicable diseases: 25 year experiences with North Karelia project in Finland. *Public Health Medicine*, 4(1), pp. 5-7. Iten, Rolf et al. (2009). Efficience en termes de coûts de certaines mesures de prévention en Suisse. Étude dans le domaine de l'économie de la santé. Version abrégée en français. Zurich: Infras

Les incitations actuelles du système de santé ne sont pas suffisamment axées sur le succès des traitements médicaux.

de coûts car un rétablissement rapide coûte moins cher qu'une longue convalescence. Pour que les soins aboutissent aux meilleurs résultats possibles, les acteurs de la santé ont besoin de systèmes de compensation, de stratégies et de procédures fondés sur des faits, transparents et scientifiquement établis. Le système actuel rémunère le volume de travail fourni plutôt que le résultat des soins prodigués.

Pour qu'une concurrence axée sur les prestations se déploie dans le système de santé, il faut mesurer leurs résultats, les affiner et au final les publier. Pour ce faire, on peut s'appuyer, par exemple, sur des instruments de cybersanté ou des registres médicaux nationaux, comme le registre des cancers ou celui des infarctus du myocarde. En recueillant les données médicales et socio-économiques de manière uniforme, les registres médicaux permettent d'appréhender la réalité thérapeutique en mettant en évidence un volume de prestations excédentaire, déficitaire ou inapproprié. Ils constituent également une source de choix pour les activités de recherche en matière de fourniture de prestations.

### → L'accès généralisé à une médecine qualitative et novatrice, un facteur capital pour la réussite des traitements

L'accès à des soins de santé novateurs et d'excellente qualité est décisif pour le patient afin que les conséquences de la maladie puissent être traitées aussi rapidement et efficacement que possible.

Le prix à lui seul constitue une base insuffisante pour évaluer l'efficacité d'un traitement. Des méthodes innovantes produisent souvent de meilleurs résultats.

L'accès généralisé aux nouvelles méthodes de traitement n'est pas, comme on l'entend souvent, la cause de la forte augmentation des coûts de la santé. Un traitement onéreux qui contribue à réduire des coûts ultérieurs peut se révéler un investissement judicieux sur toute la durée des soins. Le prix à lui seul constitue donc une base insuffisante pour évaluer l'efficacité économique d'un traitement. Une thérapie coûteuse grâce à laquelle le patient réintègre plus vite son environnement professionnel est au final moins onéreuse qu'une thérapie bon marché nécessitant une convalescence plus longue. L'exclusion de méthodes de traitement innovantes tout comme le plafonnement arbitraire du prix des médicaments ou des coûts hospitaliers peuvent donc augmenter les frais médicaux lorsqu'ils impliquent des soins moins efficaces ou moins économiques.

### → La stabilité d'un système de santé dépend du caractère durable de son financement.

Un glissement supplémentaire vers un financement solidaire n'est pas acceptable.

Aucun système de santé, aussi efficace soit-il, ne peut perdurer sans base de financement durable. Au regard de l'évolution des coûts pronostiquée, le glissement progressif vers un financement public n'est pas une solution pour assurer au système de santé suisse des ressources financières sur la durée. Le financement solidaire des coûts de la santé couvre aujourd'hui 67% des coûts. La charge inhérente aux primes d'assurance et aux impôts pesant sur la classe moyenne arrive à la limite du supportable. La garantie d'un financement durable passe par le renforcement de la responsabilité individuelle, moyennant une participation aux frais davantage différenciée ou de nouvelles formes d'assurance. Le principe de l'assurance doit aussi être plus solidement ancré dans l'assurance de base. Il ne doit pas incomber à l'assurance obligatoire des soins de couvrir les conséquences financières de la maladie dont on peut raisonnablement exiger qu'elles soient financées par les particuliers.

« S'inquiéter en  
permanence de  
sa santé est  
aussi une maladie. »

PLATON (427-348 AV. J.-C.)  
Philosophe



## → Recommandations d'économiesuisse pour la politique suisse de la santé

CINQ PISTES POUR UN SYSTÈME DE SANTÉ AXÉ SUR LA CONCURRENCE QUI RÉCOMPENSE L'INNOVATION, LA PERFORMANCE ET LA RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE DES PATIENTS

### Les positions de l'économie suisse

La mise en place d'un système de santé satisfaisant aux principaux critères présentés plus haut suppose un certain nombre d'ajustements. economiesuisse formule ainsi cinq recommandations en matière de politique de la santé :



#### **Recommandation 1 : Principes économiques fondamentaux**

**L'État ne saurait être à la fois régulateur et acteur. Il doit se contenter de définir des conditions générales. La fourniture des prestations de santé doit, autant que possible, être laissée à des acteurs privés.**

L'économie préconise une plus grande autonomie des hôpitaux publics et des assureurs maladie.

L'État doit se limiter à définir des conditions générales. Dans la mesure du possible, il doit laisser le soin à des acteurs privés de fournir des prestations de soin et des mesures préventives. Aujourd'hui, les pouvoirs publics agissent souvent en tant que régulateur, financier et fournisseur de prestations de santé, un cumul de fonctions préjudiciable au système de la santé dans son ensemble. En pareille situation, l'État ne peut pas être un bon régulateur, car il défend ses propres intérêts en tant que prestataire et peut se dérober à la pression concurrentielle, comme le montre le domaine stationnaire. Pour cette raison, l'économie préconise une plus grande autonomie des hôpitaux publics et, au même titre, des assureurs maladie. L'État doit en principe se contenter de son rôle de régulateur et, dans la mesure du possible, ne pas intervenir comme fournisseur de prestations.



### Recommandation 2 : Concurrence

Dans l'intérêt des patients, il importe de renforcer les éléments de concurrence dans le système de la santé, ce qui passe impérativement par un accroissement de la transparence.

L'instauration d'une concurrence axée sur les prestations passe par une saisie pointue des données, à l'aide d'instruments de cybersanté.

La qualité des soins peut être encouragée davantage par le biais d'une concurrence axée sur la qualité (cf. Teisberg [2008] : Nutzenorientierter Wettbewerb im schweizerischen Gesundheitswesen). Cela suppose un plus grand choix autant du côté de la demande que de l'offre, car seul le libre choix des prestataires et des produits d'assurance peut instaurer une concurrence axée sur les prestations. Pour que les acteurs économiques puissent pleinement tirer profit de leur liberté de choix, il faut, d'une part, qu'ils aient accès aux informations nécessaires et, d'autre part, que les cantons n'imposent pas des contingents aux hôpitaux. Il convient dans ce but d'introduire une mesure des résultats affinée et une planification hospitalière minimale. L'accroissement de la transparence passe par une saisie pointue des données, à l'aide d'instruments de cybersanté par exemple. Dans cette optique, il vaut la peine d'encourager l'utilisation de tels instruments. Il revient à l'État de fixer le cadre juridique dans lequel peuvent se dérouler ces processus et d'instaurer ainsi la sécurité du droit pour les prestataires de solutions de cybersanté. Du point de vue des milieux économiques, la cybersanté mérite d'être encouragée via des incitations appropriées, mais il convient d'éviter tout financement de la mise en place.



### Recommandation 3 : Innovation

Le système de santé doit offrir à chaque patient la garantie de pouvoir accéder à des traitements novateurs efficaces.

L'innovation améliore non seulement la qualité des traitements mais aussi la productivité. Elle contribue à éviter un rationnement.

L'accès à l'innovation est décisif si l'on veut des soins efficaces pour toute la population. Economiesuisse s'engage donc en faveur d'une assurance maladie obligatoire garantissant l'accès à des soins de qualité et novateurs dans le cadre de prestations médicalement justifiées. L'innovation est indispensable pour améliorer la productivité du secteur et la qualité des soins, lesquelles garantissent à leur tour le financement des traitements innovants. Une meilleure productivité est en outre une condition fondamentale pour faire obstacle aux mesures de rationnement de la santé. Seul un environnement favorable à l'innovation avec des conditions générales attrayantes est propice à l'exploration de nouvelles thérapies pour les patients et à la création de mesures permettant d'accroître la productivité. L'innovation est également indispensable sur le plan des processus. Dans le domaine de la télémédecine, les réseaux électroniques ont ouvert des perspectives insoupçonnées.



#### **Recommandation 4 : Responsabilité individuelle**

**La responsabilité individuelle doit être renforcée, afin que chacun évite une détérioration de sa santé et utilise à bon escient les ressources à disposition.**

Seuls des patients bien informés peuvent faire usage du libre choix et agir d'une manière responsable.

La responsabilisation des personnes passe aussi bien par le levier financier que par une meilleure information des assurés sur les facteurs de risque, les moyens de prévention ou encore la qualité des prestations proposées. Les deux facteurs augmentent l'efficacité des thérapies suivies, car l'attitude du patient joue un grand rôle dans le succès du traitement. Un patient averti peut en effet grandement contribuer à son rétablissement. S'engager en ce sens fait également partie des tâches des prestataires. Un système de santé transparent est le point de départ d'une plus grande responsabilité individuelle des patients et le seul système au sein duquel le libre choix puisse vraiment être exercé. La responsabilité individuelle et partagée des assurés contribue pour une grande part à la stabilité de la solidarité : une responsabilité individuelle reposant sur une meilleure information et une participation financière accrue renforce le sens de la collectivité.



#### **Recommandation 5 : Financement**

**La part des coûts de la santé financée solidairement ne doit pas croître davantage que la part financée par les particuliers.**

La tendance à un individualisme croissant en ce qui concerne la sollicitation de prestations de santé ne doit pas rester sans conséquences sur le plan financier.

Le financement durable de la santé repose sur la combinaison du financement individuel, assuré par les particuliers (directement ou par l'intermédiaire d'assurances maladie privées), et du financement solidaire par le biais des contributions de l'État et des assurances sociales. À long terme, on ne saurait admettre que les coûts financés sur une base solidaire augmentent davantage que le PIB. La tendance générale à l'individualisme du côté de la demande de prestations de santé doit également se refléter dans leur financement. Concrètement, cela signifie que l'assurance obligatoire des soins, avec son financement solidaire, doit couvrir les conséquences financières d'une maladie dont on ne peut pas raisonnablement exiger qu'elles soient prises en charge par l'assuré. Toutes les autres prestations de santé relèvent du libre choix et doivent être financées via les couvertures d'assurance maladie privée. Le libre choix et la responsabilité individuelle (via la participation aux coûts) des assurés doivent cependant aussi être renforcés dans le cadre de l'assurance de base, afin d'éviter une augmentation inutile du volume des prestations couvertes.

« Deux éléments  
entravent les progrès  
de la médecine :  
les autorités et  
les systèmes. »

**RUDOLF VIRCHOW (1821-1902)**

Médecin et homme politique

## → Plus de liberté pour des résultats meilleurs

### Distorsions de concurrence, solidarité mise à mal

Une part croissante du système de santé est soumise à des interventions de l'État.

La politique de la santé revêt une grande importance pour l'économie et la société. En comparaison internationale, la Suisse consacre un pourcentage élevé de son produit intérieur brut aux dépenses de santé. Ces dernières années, la part des prestations de santé financées par les particuliers a diminué, une partie croissante du système de santé étant soumise à des interventions de l'État. L'influence de la population sur l'offre et la demande a diminué d'autant. Ses préférences en matière de prestations de santé présentent des distorsions liées aux interventions de l'État, ce qui affaiblit par ailleurs la capacité concurrentielle des prestataires de soins.

Il faut éviter un rationnement, mais cela suppose des réformes en profondeur.

La part croissante des prélèvements obligatoires en faveur du système de santé porte atteinte au principe de solidarité. En effet, les assurés et les contribuables en bonne santé sont de moins en moins enclins à augmenter leur participation en faveur de prestations destinées à d'autres. La pression sur les coûts qui en résulte recèle le risque d'un rationnement dans le domaine de la santé. Un tel rationnement doit toutefois absolument être évité, car il ne repose sur aucun critère valable. L'accès à l'innovation doit au contraire être garanti à tout un chacun. Il s'agit donc d'entreprendre des réformes en profondeur du système de santé suisse pour que cet objectif puisse rester en accord avec les réalités financières.

### Augmenter l'influence du patient renforce le système de santé

La dynamique est évidente. L'importance du marché de la santé va continuer de croître. Cette évolution est le plus souvent considérée d'un mauvais œil en raison de la forte augmentation des coûts, mais c'est oublier qu'elle a aussi un côté positif : pour une économie, des conditions de travail et un cadre de vie optimaux constituent un facteur essentiel. La bonne santé de la population est évidemment capitale d'un point de vue social, mais elle est aussi indispensable au bon fonctionnement et à la capacité concurrentielle d'une économie. Le marché helvétique de la santé doit donc être consolidé dans tous les domaines. En matière de politique de la santé, l'économie se fonde essentiellement sur des considérations relatives aux principes économiques fondamentaux. C'est là la seule approche permettant de renforcer l'influence des patients, ce qui peut aider les branches de la santé à mieux se positionner sur le long terme, y compris au niveau international.

**Dans un système de santé libéral, les patients bénéficient d'une offre plus étendue et de meilleure qualité.**

economiesuisse est favorable à un système de santé libéral. Un système de santé dans lequel la concurrence peut se déployer librement satisfait davantage les besoins des patients qu'une médecine publique réglementée. Dans un système libéral, les patients bénéficient d'une offre plus étendue et de meilleure qualité et les fournisseurs jouissent d'une plus grande liberté, ce qui favorise l'innovation et l'efficacité. En suivant les recommandations formulées par economiesuisse, notre système de santé peut devenir plus performant. Les prestations médicales seront alors de meilleure qualité et leur financement sera assuré à long terme. Ainsi notre système de santé pourra-t-il contribuer ces prochaines années à relever les défis sociaux et économiques de notre pays.

**Pour tous renseignements :**

[fridolin.marty@economiesuisse.ch](mailto:fridolin.marty@economiesuisse.ch)

«Si la santé dépendait  
de la politique en la  
matière, nous serions  
déjà tous morts  
depuis longtemps.»

**GERHARD KOCHER (\*1939)**  
Économiste de la santé

# Bibliographie

**Jaccard Ruedin, H. et Weaver, F.** (2009). Observatoire suisse de la santé. Ageing Workforce in an Ageing Society. Careum Working Paper 1

**Leu, R., Rutten, F. et Brouwer, W.** (2008). The Swiss and the Dutch health care system compared, Baden-Baden : Nomos Verlag

**Marty, F.** (2008). Une concurrence axée sur la qualité des prestations dans le système de santé suisse, dossierpolitique n° 21, Zurich : economiesuisse

**Olmsted Teisberg, E.** (2008). Nutzenorientierter Wettbewerb im schweizerischen Gesundheitswesen : Möglichkeiten und Chancen, édité par economiesuisse, Klinik Hirslanden AG, Interpharma, Association Suisse d'Assurances ASA, Swisscom IT Services SA

**Porter, M. E. et Olmsted Teisberg, E.** (2006). Redefining Health Care : Creating Value-Based Competition on Results. Boston : Harvard Business School Press



Cette publication paraît en allemand et en français.

Concept et réalisation: Wirz Corporate AG, Zurich

Responsable de projets: Oliver Steimann, economiesuisse

Impression: DAZ Druckerei Albisrieden AG, Zurich

Édition: Mars 2016

© economiesuisse 2016



# economiesuisse → Notre action

L'économie, c'est nous tous.

Une économie florissante est le fondement de notre prospérité et d'une Suisse saine et forte. En tant que Fédération des entreprises suisses economiesuisse représente les intérêts d'une économie suisse axée sur la concurrence, interconnectée à l'échelle internationale et consciente de ses responsabilités.

À l'intersection entre les milieux politiques, économiques et la société, nous nous engageons en faveur d'un environnement optimal pour les entreprises suisses, des PME aux grands groupes. Nous représentons 100 000 entreprises environ et 2 millions d'emplois, dans toutes les branches et les régions de Suisse.

Nous entretenons un dialogue ouvert, constructif, focalisé sur la recherche de solutions avec des acteurs économiques importants et la population suisse. Nous poursuivons des objectifs communs avec nos partenaires, y compris lors de votations populaires. Notre engagement en faveur de l'économie se fonde sur les principes d'une économie de marché libérale et d'une croissance durable.

Écrivez-nous!

[info@economiesuisse.ch](mailto:info@economiesuisse.ch)

Suivez-nous sur Facebook!

[www.facebook.com/economiesuisse](http://www.facebook.com/economiesuisse)

Suivez-nous sur Twitter!

[www.twitter.com/economiesuisse](http://www.twitter.com/economiesuisse)

[www.economiesuisse.ch](http://www.economiesuisse.ch)

**economiesuisse**

Fédération des entreprises suisses  
1, carrefour de Rive  
Case postale 3684  
CH-1211 Genève 3

**economiesuisse**

Verband der Schweizer Unternehmen  
Hegibachstrasse 47  
Postfach  
CH-8032 Zürich

**economiesuisse**

Verband der Schweizer Unternehmen  
Spitalgasse 4  
Postfach  
CH-3000 Bern

**economiesuisse**

Federazione delle imprese svizzere  
Via S. Balestra 9  
Casella postale 5563  
CH-6901 Lugano

**economiesuisse**

Swiss Business Federation  
168, avenue de Cortenberg  
B-1000 Bruxelles